



INFONEWS A NOS MEMBRES

Novembre 2015

Madame, Monsieur, Cher membre,

Comme vous avez pu le lire ci et là dans la presse régionale, les échanges entre les associations représentatives du personnel et leur employeur, représenté par le Conseil d'Etat, ont été nombreux ces dernières semaines et assurément musclés.

Dans ce contexte tendu, des talents de négociateurs avertis ont dû être développés et utilisés par tous ceux qui vous défendent afin de décrypter les agendas cachés de notre interlocuteur, lequel distille des informations souvent partielles, parfois tronquées ou ciblées par entité, permettant de répondre avec habileté aux sollicitations de votre Groupement, de l'UCA et du Cartel intersyndical de la fonction publique. Cela procède, bien évidemment, d'une stratégie destinée à désunir le front de résistance qui se met en place, voire à gagner du temps.

Plus que jamais, les enjeux stratégiques des discussions que nous allons avoir ces prochaines semaines seront importants et dessineront le futur des fonctionnaires et des cadres de demain : les thématiques telles que l'augmentation du temps de travail, les licenciements facilités, le non-remplacement des collègues partant en retraite, l'engagement deux annuités en-dessous de celles actuellement en vigueur, l'augmentation du pourcentage de cotisation CPEG, sont des sujets qui, assurément, modifieront nos habitudes et nos acquis sur une très longue période.

Elles remettent en cause nos fondamentaux, les assises-mêmes de nos professions et notre identité de cadres. Plus que jamais, l'adage "*Plus forts ensemble*" gravé sur les règles du GCA est d'actualité !! **Il est temps d'agir et de réagir !**

Une vision stratégique...

Anticipant le conflit et une nouvelle fois visionnaire, le GCA a réussi son pari de réunir toutes les forces syndicales et associatives en présence et de préparer un front commun sur des thèmes partagés.

Ce moment, autant unique qu'historique, ne s'est jamais produit depuis la création des trois associations. Il est la résultante d'un "ras-le-bol" collectif et d'une intention de ne plus vouloir perdre des acquis sociaux obtenus ces 30 dernières années au prix d'heures de négociation, de sueur et de travail avec les Conseils d'Etat précédents. Il a été symbolisé par la photo solennelle reproduite dans la Tribune de Genève du mardi 14 octobre 2015.

Les nouveaux thèmes qui fâchent...

Comme vous le savez, le Conseil d'Etat entend imposer depuis peu une baisse de 5% de la masse salariale pour 2018. Cette décision apparaît comme irrévocable et non négociable. Pour y parvenir, il indique les pistes qu'il a retenues, soit :

1. augmenter la durée du temps de travail hebdomadaire de 40 heures à 42 heures (nb: projet déjà à l'examen devant le Grand-Conseil, sous PL 11323);
2. ne pas renouveler une partie des départs naturels;
3. simplifier les procédures de fin de rapports de service pour les collaborateurs dont les prestations sont insatisfaisantes;
4. encourager le travail à temps partiel pour ceux qui le souhaiteraient.

Il indique toutefois être preneur de toutes autres propositions (comprendre "complémentaires" !!!) que pourraient faire les différentes associations d'ici au 9.11.2015 et être susceptibles de tempérer sa prise de position, ce uniquement si les employés ont mieux à offrir. Marché de dupes ou réelle envie d'efficience ?

Position du GCA ...

Fatigué d'avoir, par le passé, proposé des solutions à chaque fois restées sans suite, votre Comité, à l'instar des autres associations, estime qu'il ne lui incombe, aujourd'hui, pas de proposer au CE des solutions permettant un démantèlement des acquis sociaux, solutions qui ne seraient basées que sur le fait d'une conjoncture qui va mal et d'une situation budgétaire si préoccupante qu'il faille trouver, **en urgence et sans projections dans l'avenir**, des économies sur le dos de ses employés, une diminution des prestations allouées à la population ou encore prévoir une hausse ou une baisse des impôts.

Cette position désormais d'observateur est confortée par le fait que le Conseil d'Etat n'est aujourd'hui pas cohérent dans ses démarches, demandant, par exemple, d'un côté une restriction importante de la masse salariale (-1'200 postes environ d'ici 2018) et, de l'autre, accordant à quelques très hauts cadres du DF une gratification censée les empêcher de partir à la concurrence tout en récompensant leurs activités. Comme le demandait récemment le président du syndicat de Police, quid alors des policiers qui arrêtent parfois de puissants trafiquants, rapportent de l'argent à l'Etat et pourraient aussi être susceptibles de changer de camp..? Faut-il aussi leur donner un 14^{ème} salaire ? Ces démarches du "coup par coup" ne sont pas acceptables et incompréhensibles dans le contexte global où nous nous trouvons.

Actions proposées ...

Comme indiqué en préambule, votre comité fait désormais front commun avec l'UCA et le Cartel sur des thématiques communes. Dans ce nouveau contexte, il est en train d'examiner avec ses partenaires les actions à entreprendre, y compris celles pouvant conduire des cadres intermédiaires à descendre dans la rue dès le 10 novembre prochain - thème nouveau pour l'UCA et le GCA - tout en étant conscient qu'un mouvement de grève a des conséquences financières immédiates sur nos salaires et que, contrairement au Cartel, UCA et GCA ne disposent pas de fonds en suffisance pour payer tout cadre souhaitant y participer. Il y a lieu, dès lors, de trouver un juste milieu et des moyens adéquats tout en nous préservant, par ailleurs, d'un retour négatif de la population. Nous y réfléchissons. Le Conseil d'Etat le sait malheureusement aussi, espérant ainsi limiter les cadres criant leur mécontentement dans la rue.

Les autres thèmes qui font encore débat ...

Les récentes propositions du Conseil d'Etat mobilisent toutes les énergies et font la "Une" des grands titres. Mais, attention, il existe encore et en parallèle de nombreuses thématiques en discussion qui occupent depuis maintenant plusieurs mois nos députés et ont une portée importante pour notre avenir, à savoir :

1. Le projet SCORE ...

... prévu pour 2018, qui constituera un changement profond de paradigmes pour les collaborateurs de la fonction publique, remodelera le paysage de nombreux départements, transformera les charges des cadres intermédiaires et bouleversera profondément certains services.

Longtemps resté en friche après les folles avancées secrètes du précédent Conseil d'Etat et le blocage de toute discussion avec les associations représentatives du personnel, le projet a aujourd'hui repris de ses forces après la signature du protocole d'accord déclinant le mode de faire des futurs groupes de travail appelés à comprendre les nouveaux mécanismes proposés et la rémunération de nouvelles fonctions. Dans ce nouveau contexte, un comité consultatif a été constitué à la fin de l'été 2015 par la Direction générale de l'Office du personnel sur mandat du Conseil d'Etat, regroupant des représentants du Cartel intersyndical ainsi qu'un (seul) représentant des cadres intermédiaires et des cadres supérieurs. Le but annoncé : faire contrôler et valider le processus de collocation des fonctions, y compris celles de cadres, par métiers et leur hypothétique valorisation du point de vue des traitements. En marge de cette réflexion commune, votre comité ajoute à SCORE et dans ses discussions avec le Conseil d'Etat, son souhait et ses attentes en terme de description du contexte dans lesquels s'inscriront les cadres managers de demain, leur éventuel plan de carrière, leur statut et leurs prérogatives, respectivement ce qui les distinguera d'un collaborateur lambda.

2. Projets de loi et dossiers en cours ...

- a.) **PL 11548** visant à nous contraindre de verser les cotisations CPEG à raison d'une contribution paritaire de 50%-50% (pour rappel, le taux est actuellement de 25%-75 %)

Votre Comité estime que ce PL va à l'encontre des engagements pris lors de la fusion entre les caisses CIA et CEH tenant à assurer l'équilibre financier dans un délai de 40 ans et pourra constituer une baisse inacceptable du pouvoir d'achat des adhérents de la CPEG. Il est susceptible de mettre en danger l'équilibre financier précaire de la caisse. Le GCA se battra contre ce projet et se mobilisera aux côtés de l'UCA et du Cartel dans ce domaine commun. Ce combat est d'autant plus pertinent que le Conseil fédéral vient d'adopter la baisse du taux d'intérêt minimal LPP de 1,75% à 1,25%, ce qui provoquera une baisse correspondante de la progression des rentes.

- b.) **PL 11594** visant à la suppression des mécanismes salariaux, intitulé " *Projet de loi modifiant la loi concernant le traitement et les diverses prestations alloués aux membres du personnel de l'Etat, du pouvoir judiciaire et des établissements hospitaliers (LTrait) (B 5 15)*

Le projet de loi, émanant des courants néo-libéraux, vise à supprimer de manière définitive le principe des annuités, ne laissant la possibilité au Conseil d'Etat d'octroyer un "bonus de fin d'année" à ses fonctionnaires que lorsque la dette de l'Etat de Genève sera résorbée, ce qui n'est pas pour demain. Le GCA rappelle toutefois que le système d'annuité a été conçu comme un moyen de remercier les collaborateurs de l'administration pour leur engagement public. Sa suppression définitive supprimera cette reconnaissance et aura pour corolaire une (nouvelle) diminution du pouvoir d'achat des fonctionnaires et, par cascade, causera une diminution des bénéfices des commerçants de notre canton et donc des rentrées fiscales. Le GCA se battra contre ce projet et se mobilisera aux côtés de l'UCA et du Cartel dans le cadre d'une action concertée.

- c.) **Projet du Conseil d'Etat** visant à la suppression de la prise en compte de l'expérience professionnelle précédant l'engagement dans l'administration et engagement deux annuités en dessous de celles prévalant actuellement. Nous suivons ce projet avec attention.
- d.) **Projet du Conseil d'Etat** de supprimer le Pont de Noël dès 2016. Idée en construction au CE que nous suivons avec un grand intérêt.

Plus que jamais, plus forts ensemble ...

Il est certain que l'Union fait la force et que ce n'est qu'unis que nous pourrions espérer ne pas trop perdre de nos acquis dans les prochains combats qui ne manqueront pas d'avoir lieu avec notre employeur, respectivement les députés du Grand Conseil et les partis politiques de tout bord, ces prochaines semaines et ces prochains mois.

Dans ce contexte extrêmement tendu, **nous avons besoin de votre adhésion à notre groupement, de vos remarques, de vos retours et de votre soutien** sachant que nous serons demain directement impactés par les nouveaux labels de "cadre expert" ou de "cadres managers", les cadres intermédiaires sans responsabilité perdant, pour rappel, leur statut de cadre.

Nous avons également besoin de forces supplémentaires dans notre comité pour arriver à être présents sur tous les fronts ainsi qu'à toutes les séances où nous sommes invités et pour continuer à faire preuve d'efficacité partout où notre action est utile pour votre défense.

Rejoignez-nous et venez renforcer votre comité dès demain.

Votre comité